



## Service du Greffe

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0  
Tél. : 450 454-3993, poste 5112 Fax : 450 454-7978  
[saint-remi.ca](http://saint-remi.ca)

### AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION RÈGLEMENT NUMÉRO V726-2024-00

#### AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO V726-2024-00 SUR LES DÉROGATIONS MINEURES

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance ordinaire tenue le 18 décembre 2023, le conseil municipal a adopté le projet de règlement numéro V726-2024-00 sur les dérogations mineures.
2. Les dispositions de ce projet de règlement visent à remplacer le règlement V372-96 et ses amendements sur les dérogations mineures qui n'avait pas fait l'objet d'une refonte au même moment que les autres règlements d'urbanisme en 2017. Ce projet de règlement est quasi identique audit règlement V372-96 et ses amendements.
3. Le projet de règlement vise l'ensemble du territoire de la Ville de Saint-Rémi.
4. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi, 15 janvier 2024 à 20 h** à la Mairie de Saint-Rémi, située au 155, rue de la Mairie. Au cours de cette assemblée, la mairesse ou une personne désignée expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
5. Le projet de règlement ne contient pas des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.
6. Le projet de règlement peut être consulté sur le site Internet de la Ville au [saint-remi.ca](http://saint-remi.ca) ou au bureau du soussigné, situé au 105, rue de la Mairie à Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0, sur rendez-vous, durant les heures régulières d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h à midi et de 13 h à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h à 13 h.

**DONNÉ À SAINT-RÉMI, ce 21 décembre 2023**

**M<sup>e</sup> Patrice de Repentigny, greffier**